

ARTICLE 222

Journal pour les Droits de l'Enfant

<http://www.enfant.org>

[Retour au sommaire des journaux](#)

[Retour au sommaire en français](#)

[Retour page d'accueil](#)

Téléchargez (et imprimez) ce journal, 12 pages au format .pdf lisible avec Adobe Reader®



N°45

2^e trimestre 2011

Principes directeurs de l'OMS sur la transplantation de cellules,
de tissus et d'organes humains
déclaration d'Istanbul du 26 mai 2008

Les cellules, tissus et organes ne peuvent faire l'objet que de dons gratuits, sans aucune contrepartie pécuniaire ou autre récompense ayant une valeur marchande. L'achat ou les offres d'achat de cellules, de tissus ou d'organes aux fins de transplantation, ou leur vente par des personnes vivantes ou par les proches de personnes décédées doivent être interdits.



Direction juridique

Dossier suivi par Emille BESEGAI
Tél. : 01 55 93 64 94
Fax : 01 55 93 64 51
Emilie.besegai@biomedecine.fr

Réf. ADB/EBo

Association contre la Mutilation des Enfants

ame@enfant.org

A l'attention de Monsieur Maxime GUERIN

Saint-Denis, le 20 DEC. 2010

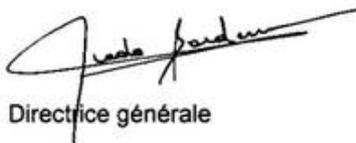
Monsieur,

Je fais suite à votre courrier électronique du 16 novembre dernier par lequel vous m'interrogez sur le devenir des prépuces circoncis.

Je vous informe que ces éléments sont considérés comme des déchets anatomiques humains. Aussi, ils ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins thérapeutiques et sont éliminés conformément aux articles R. 1335-1 et suivants du code de la santé publique.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération la meilleure.

Emmanuelle PRADA BORDENAVE



Directrice générale

- copie : direction générale de la santé

REVUE DE PRESSE

Hôpital: les circoncisions dépassent les appendicectomies

L'étude menée par la *Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques* montre qu'il y a très peu d'endroits en France où le temps de trajet vers un hôpital est supérieur à 1 heure. Selon la *DREES*, la moitié des femmes ont accouché à moins de 17 minutes de leur domicile. Le temps le plus élevé (29 minutes) est pour se rendre vers les *CHU* où sont traitées les pathologies les plus lourdes. En 2008, 16 millions de séjours en médecine, chirurgie et obstétrique ont été recensés dans l'hexagone, ce qui représente 10,3 millions de patients distincts, certains étant hospitalisés plusieurs fois, note la *DREES*, qui évalue à 16% la proportion de la population effectuant une hospitalisation de court séjour au moins une fois par an. Les courts séjours les plus nombreux concernent les endoscopies (1,34 million), les accouchements classiques (612300), accouchements avec césariennes (154400) et les gastro-entérites et affections du tube digestif (386600). On va plus souvent à l'hôpital pour une circoncision (87500 séjours) que pour une appendicectomie (84600).

Téléchargeable sur le site: <http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er754.pdf>

AME – 24/02/11

Décès après circoncision : l'enfant souffrait de cardiomyopathie

L'autopsie pratiquée lundi sur le corps de l'enfant de 2 ans décédé après une circoncision a révélé qu'il souffrait d'une cardiomyopathie. Des examens histologiques vont être effectués pour rechercher les causes de cette maladie, a indiqué le parquet, qui a souligné que l'anesthésie n'est pas une cause directe du décès. Les médecins et le personnel médical de la clinique de Mainvilliers (Eure-et-Loir) où l'enfant a été opéré doivent néanmoins être entendus par les enquêteurs, après la plainte déposée par les parents pour homicide involontaire. Admis le 9 mars à la clinique pour une circoncision sous anesthésie générale, l'enfant avait été transféré à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), en raison de complications, et y était décédé le 11 mars.

lequotidiendumedecin.fr - 21/03/11

Un enfant de deux mois meurt suite à une circoncision

Un chirurgien a été jugé la semaine passée par le tribunal correctionnel d'Arzew pour homicide involontaire. L'affaire a éclaté suite une plainte déposée par la mère d'un nourrisson de deux mois décédé après avoir été circoncis. Un acte chirurgical qui a causé une hémorragie.

Ce dernier a été évacué vers l'hôpital d'*El Mouhgoun* où il a rendu l'âme. Accusant le chirurgien de négligence, la mère de la victime a déposé plainte. Présenté devant le tribunal correctionnel, l'accusé a nié les faits et a déclaré que la victime était hémophile. Le procureur de la République a demandé l'application de la loi à l'encontre du médecin. Pour rappel, de nombreuses campagnes de sensibilisation sur les multiples dangers inhérents à la circoncision avaient été lancées par le passé exhortant les intervenants à prendre toutes les précautions nécessaires. En outre, des appels de sensibilisation ont été lancés par les praticiens d'Oran quant au respect des conditions dans lesquelles doivent se faire ces circoncisions. Les services de urgences de la Clinique infantile de l'hôpital d'Oran ont recensé 15 cas graves d'altération de l'appareil génital après des opérations de circoncision, durant le mois de juillet 2010. Ces complications ont nécessité des actes chirurgicaux très lourds pour les patients dont l'âge varie entre 2 et 4 ans, comme le cas de ce petit garçon dont la circoncision opérée dans une clinique privée, à 10000 dinars, a tourné au drame. En 2009, 45 cas de complications après circoncision ont été recensés.

Le Quotidien d'Oran - 04/04/11

Les dessous d'un marché discret

Depuis 2006, seul un chirurgien peut pratiquer une circoncision en Algérie. 5 ans plus tard, les professionnels de santé se partagent un marché captif. Pédiatres et chirurgiens s'allient pour mieux «capter» la manne. Si «les barbiers» d'autrefois ont bien disparu, il est aussi vrai qu'un marché de

substitution s'y est développé.

Depuis le drame de la circoncision collective d'*El-Khroub*, cet acte chirurgical ne peut plus être pratiqué que par un chirurgien dans une structure sanitaire publique ou privée réunissant toutes les conditions de sécurité. Il est soumis à l'instruction ministérielle n° 6 du 5 juin 2006 relative à la prise en charge des circoncisions. Une instruction bienvenue qui visait, au départ, à apaiser la colère collective conséquemment au ratage d'*El-Khroub*, mais aussi pour mettre de l'ordre dans cette activité. Cette réglementation a, de ce fait, changé les habitudes des familles algériennes en provoquant une prise de conscience de l'importance de ce geste chirurgical. Autrement vue, la circoncision n'est plus considérée comme un acte banal. «Nous voyons affluer des personnes de condition moyenne ou défavorisée qui ont conscience de la nécessité d'accomplir cet acte en milieu hospitalier», a relevé un infirmier du *CHU Mustapha-Pacha*. Le barbier et le grand oncle professionnel en la matière n'ont plus le droit d'être cités. Les parents munis du bilan préopératoire de leur enfant ne veulent prendre aucun risque. Ils mesurent l'importance de l'utilisation de l'anesthésie locale. «Avec une anesthésie, l'enfant ne se débat pas. Il est donc plus facile de procéder à l'opération et d'éviter des accidents malheureux. En plus de faciliter le travail du chirurgien, l'anesthésie présente bien d'autres vertus», explique un chirurgien. Et d'ajouter : «Les parents veulent circoncire leur fils de plus en plus tôt, ils ne veulent pas que l'enfant soient traumatisé et ait des séquelles psychologiques à long terme.» Outre l'impact positif de cette nouvelle réglementation sur les mœurs, un autre phénomène a, néanmoins, tendance à se répandre de plus en plus. L'explosion des prix pratiqués pour cette petite chirurgie. Des pratiques peu professionnelles sont employées par les pédiatres pour inciter les parents à circoncire leurs fils le plus rapidement possible. Et de ce fait, ils sont orientés vers leur cabinet ou vers des cliniques privées. Ils jouent en quelque sorte le rôle de «rabatteur». 4000 à 15000 DA. Entre la gratuité de l'hôpital public et les 15000 DA d'une clinique privée, il n'y a qu'un pas. Les parents, qui pensent que leur fils est en danger, n'hésitent pas à mettre le prix. Dépenser la somme nécessaire pour épargner d'éventuelles complications, voilà la corde sensible et l'argument de vente privilégiés. «Notre pédiatre n'a cessé de nous répéter que notre fils souffrait d'une infection urinaire et qu'il fallait le circoncire le plus rapidement possible. Il nous a tellement stressés que nous nous sommes dirigés vers la clinique qu'il nous a recommandée. Passé le moment de l'angoisse, nous nous sommes rendus à l'évidence que notre fils n'avait rien de tout. Pis, le même motif était invoqué pour d'autres parents», raconte une jeune maman. Une peur bleue dont cette mère ne se remet pas encore. Un chirurgien, sous couvert d'anonymat, soutient: «des pédiatres incitent les parents à circoncire leurs fils le plus rapidement possible pour cause d'infection urinaire alors que c'est faux. Ainsi, les parents sont pressés et n'attendent pas le rendez-vous fixé par l'hôpital et sont orientés directement chez un chirurgien ou une clinique privée». L'angoisse et le stress des parents prenant le dessus, les prix affichés pour cette petite chirurgie explosent. Ils n'obéissent à aucune réglementation si ce n'est celle du prestige. «Mon fils a été circoncis dans une clinique privée pour la sécurité, le confort et le prestige que cela représente. Plusieurs membres de ma famille y ont circoncis leurs enfants, je ne pouvais faire autrement. Je me devais de suivre la tendance sinon cela aurait fait Picsou», relève Meriem, maman d'un petit garçon de 8 mois. En deux mots: cela fait chic et classe! «à 4000 DA, notre fils a été circoncis dans le cabinet de son pédiatre. Ce dernier a amené le chirurgien qui en a fait passer plusieurs à la chaîne». La circoncision c'est aussi une forme nouvelle de sous-traitance et une sous-location en dehors de tout cadre. Si les conditions d'hygiène et de salubrité des lieux sont correctes, on est, cependant, loin de la promesse de 2006 de ne plus acter sans bloc chirurgical. Car de bloc chirurgical, il n'en est rien dans les cabinets médicaux. Ceux que nous avons eu le loisir de visiter sont au maximum équipés d'un lit médical. Même l'éclairage n'est pas aux normes et point d'infirmiers pour assister le chirurgien de circonstance. Au cabinet où nous assistions à une de ces séances de circoncision collective, c'est le père et l'oncle qui immobilisaient le garçon dans un espace exigu d'à peine 3 m². Le chirurgien profite même de l'occasion pour faire étalage de ses compétences! Il n'hésite pas à faire un cours d'anatomie face à un bébé apeuré par l'étrange spectacle des ciseaux et du bistouri. Une auto-promo pour se faire de la pub. Et pas question de déranger le propriétaire du cabinet. Pendant ce temps, «Monsieur le docteur» poursuit ses consultations. Le comble, c'est qu'il s'agit du cabinet d'un pédiatre. Pendant la demi-heure qu'aura duré l'intervention, il aura fait rentrer une bonne demi-douzaine d'enfants, entre ceux en âge scolaire et des bébés. Les parents ne trouvaient rien à redire devant le spectacle d'un enfant immobilisé par deux hommes, criant à tue-tête. Le pédiatre ironise même avec une mère venue soigner la grippe de son fils, en lui demandant si elle était prête à revivre la circoncision de l'an passé. Et immédiatement, la maman du petit sursaute. Elle aussi en garde un mauvais souvenir. Pendant ce temps, le ballet des enfants, médusés par ce spectacle, continue sans que l'un ou l'autre des «professionnels» de santé n'aient jugé utile de mettre un rideau de séparation. Exit la cérémonie de circoncision. Bien d'autres traditions ont changé et évolué. La grande fête de la circoncision est de plus en plus bannie. «La veille de la circoncision, nous avons réuni nos deux familles et avons organisé une petite cérémonie de henné pour la symbolique. L'approche des parents est différente aujourd'hui. Elle est plus moderne », explique Nawel, maman d'Aghilès. Et plutôt que de dépenser leur argent dans une fête, les familles choisissent de faire un bon suivi médical et éviter tout accident.

Le Soir d'Algérie - 19/04/11

Tadjikistan: le parti du président paye la circoncision... pour aider les pauvres

Le parti du président tadjik, Emomali Rakhmon, va financer la circoncision des garçons originaires des familles défavorisées, ce rite religieux coûtant trop cher dans ce pays le plus pauvre d'Asie Centrale à

majorité musulmane, a-t-on appris vendredi auprès du parti.

«*Nous voulons aider les familles pauvres qui n'ont pas d'argent pour circoncire leurs enfants*», a expliqué à l'AFP son porte-parole, Ousmon Solekhov.

Le *Parti populaire démocratique* dirigé par M. Rakhmon a déjà financé la circoncision de dix garçons ayant atteint l'âge de 6 ans, dont les parents n'étaient pas dans l'état d'honorer les dépenses, a-t-il précisé. Au total, 300 garçons tadjiks pourront bénéficier de ce programme caritatif, a ajouté M. Solekhov. Selon les traditions musulmanes, le rite de la circoncision doit être précédé d'une fête somptueuse, avec des cadeaux pour ceux qui vont être circoncis. Cette cérémonie coûte environ 2000 à 3000 dollars (de 1400 à 2100 euros) au Tadjikistan, soit une somme exorbitante pour un Tadjik moyen.

l'express.fr - 18/03/11

Un référendum pour interdire la circoncision à San Francisco?

Un groupe de militants cherchant à faire interdire la circoncision des jeunes de moins de 18 ans à San Francisco a réuni les 12000 signatures nécessaires pour pouvoir soumettre la question à un référendum, en novembre. Un nombre grandissant de militants anti-circoncision affirment que l'opération provoque des risques pour la santé, diminue les capacités sexuelles et que la circoncision devrait être un choix personnel et non imposé par les parents. Lloyd Schofield, 59 ans, figure de proue des anti, déclare qu'on ne devrait pas forcer les enfants à subir ce qu'il considère comme une mutilation. «*Les parents sont là pour protéger les enfants, ils ne sont pas censés leur faire du mal. La circoncision est néfaste et très, très douloureuse*», précise Schofield. Plusieurs organisations juives se sont engagées à faire campagne contre le texte, s'il devait être soumis à référendum. Si le texte est voté, toute personne procédant à une circoncision sera passible d'un an de prison et à 1000 dollars d'amende.

liberation.fr - 02/05/11

Les mutilations génitales féminines augmentent dans les pays occidentaux

La pratique des mutilations génitales féminines s'est étendue ces dernières années aux pays occidentaux en raison de l'accroissement des flux migratoires, a déploré vendredi le directeur général de l'*Organisation internationale des migrations* (OIM). "Avec l'augmentation des migrations ces dernières années, le phénomène est malheureusement arrivé en Europe, aux Etats-Unis" ainsi qu'en Australie et en Nouvelle-Zélande, a déclaré aux journalistes William Lacy Swing, à l'occasion de la 8e Journée internationale de tolérance zéro envers les mutilations génitales féminines (6 février). Quelque 500000 femmes excisées vivent en Europe, a indiqué M. Swing, citant des chiffres du Parlement européen. Selon l'OIM, les mutilations génitales féminines affectent entre 100 et 140 millions de filles et de femmes à travers le monde. "La plupart vivent en Afrique", a souligné Kareen Jabre, représentant l'Union interparlementaire (UIP) signalant également l'existence de quelque cas en Malaisie et Indonésie, sans que ce soit "une tendance". Selon les experts, la pratique perdure car elle est fondée sur l'idée que d'être mutilée est le moyen de faire un "bon mariage". "C'est une torture. Des couteaux sont utilisées pour couper la partie la plus sensible du corps", s'est insurgée la directrice du *Comité inter-africain sur les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants* (CIAF), Berhane Ras-Work.

Cette organisation, ainsi que l'UIP et l'OIM, estiment que chaque année quelque trois millions de fillettes dans le monde risquent d'être excisées. Mais alors que la pratique a pris pied dans les pays occidentaux, elle recule en revanche dans de "nombreux pays africains", selon Mme Ras-Work, citant le Burkina-Faso et le Ghana. En Éthiopie également, a-t-elle fait remarqué, le taux de prévalence s'est réduit à 56% contre 73% dans les années 1980. A ce jour, 19 pays africains et 12 pays européens, ainsi que l'Australie, le Canada, les États-Unis et la Nouvelle-Zélande ont légiféré contre les MGF, selon l'UIP.

lematin.ch - 04/02/11

Nouvelle campagne contre l'excision aux Pays-Bas

Une *Déclaration contre l'excision des filles* vient d'être introduite aux Pays-Bas afin de prémunir les parents d'origine étrangère contre cette pratique. Avec ce document, les parents peuvent montrer à leurs familles restées dans leur pays d'origine que cette intervention chirurgicale tombe sous le coup de la loi, y compris quand elle est pratiquée à l'étranger.

Selon le *Service médical et de santé GGD*, quelque 25000 filles vivant aux Pays-Bas risquent d'être excisées. Cette intervention chirurgicale est extrêmement douloureuse et peut être mortelle, déclare le *GGD*. Les parents doivent oser discuter entre eux des raisons pour lesquelles ils veulent faire exciser

leurs filles, déclare le docteur Feuth, pédiatre: «nous essayons d'entamer une discussion et d'informer sur les risques de l'excision. C'est une intervention douloureuse et dangereuse, qui peut causer des infections ou de graves pertes de sang. La fillette peut même mourir des suites de l'opération».

Le *GGD* donne aussi des informations sur les conséquences psycho-sociales et sur la façon dont la fillette vivra plus tard sa sexualité. La plupart des victimes sont originaires d'Afrique. Bien que de nombreux pays prennent conscience de cette mutilation, les immigrants africains maintiennent souvent leurs traditions. L'excision étant interdite aux Pays-Bas, la plupart des fillettes sont excisées pendant leurs vacances au pays. Fatima Diallo, 32 ans, originaire de Guinée, est partie en vacances avec sa fille âgée de 5 ans. La question de l'excision a aussitôt été abordée: «ma belle-sœur a voulu elle-même faire exciser ma fille. J'ai dit : Touche pas à mon enfant. Elle a dit: c'est arrivé à ta grand-mère, à ta mère, à ta sœur. Pourquoi pas à ta fille?»

Parfois les parents agissent par conviction religieuse, parfois pour d'autres motifs, note Zahra Naleie, de la *Fédération des Associations somaliennes aux Pays-Bas*. «En Sierra Leone, les gens avancent l'argument de la tradition. En Somalie et au Soudan, c'est lié à l'islam. C'est une mutilation sexuelle que les hommes veulent perpétuer.» Selon Zahra Naleie, l'interdiction n'est pas suffisante. Un changement de mentalité commence par une prise de conscience. Même au sein d'une même famille, l'excision demeure un sujet tabou, dont on ne parle pas. Il ne s'agit pas de la première tentative néerlandaise. Depuis 2009, les jeunes parents étrangers peuvent signer un document de ce genre dans les dispensaires. La grande différence, c'est qu'aujourd'hui la *Déclaration* porte l'estampe des *Ministères de la Santé et de la Justice*.

Pour Zahra Naleie, la *Déclaration* fait bel et bien impression lorsque les parents doivent défendre leur décision auprès de leurs familles: «c'est un document officiel, signé par deux ministères et traduit en plusieurs langues. C'est une véritable preuve. Ma mère peut montrer, pendant ses vacances, que l'excision tombe sous le coup de la loi».

rnw.nl - 11/03/11

Article 222 est publié par l'Association contre la Mutilation des Enfants

AME BP 220 92108 Boulogne cedex - 2^e trimestre 2011

<http://www.enfant.org>

[Retour au sommaire des journaux](#)

[Retour au sommaire en français](#)

[Retour page d'accueil](#)